**HABITAT : des aides pour rénover son logement**

**Bayeux Intercom poursuit sa politique à destination des propriétaires en faveur de l’amélioration de l’habitat. Éclairage.**

Dans le dédale d’aides existantes pour améliorer son logement, nombreux sont ceux qui se méfient, à tort ou à raison. Pire, certains se découragent au point de renoncer aux travaux et aux subventions auxquelles ils pourraient prétendre. Pourtant, il existe un réflexe simple à adopter dès lors qu’on envisage des travaux chez soi : contacter le 02 31 53 73 73, numéro unique dans le cadre du programme d’amélioration de l’habitat.

**Un coup de pouce bienvenu**

Pour faciliter la vie des propriétaires qui souhaiteraient entamer des travaux de rénovation, la communauté de communes a mis en place un accompagnement gratuit en mandatant un professionnel de l’habitat : le groupement CDHAT/Soliha. Sa mission est de les aider à définir leur projet, leur apporter des conseils sur le choix des artisans et recenser pour eux toutes les aides financières existantes auxquelles ils peuvent prétendre. Qu’il s’agisse de travaux pour un logement principal, un logement destiné à la location ou les parties communes d’une copropriété, le groupement CDHAT/Soliha, agréé « Mon accompagnateur Rénov’ », répond à toutes les demandes lors des permanences gratuites sur rendez-vous (voir encadré). But ultime pour Bayeux Intercom : aider les propriétaires à financer leurs travaux, avec pour résultat, des logements mieux adaptés au handicap et au vieillissement, moins énergivores et dignes d'être habités.

|  |
| --- |
| **Permanences gratuites sur rendez-vous****BAYEUX**Le 1er mardi du mois de 14h à 17hLe 3emardi du mois de 9h30 à 12hLes 1er et 3e mercredis\* du mois de 9h30 à 12hAu siège de Bayeux Intercom, 4 place Gauquelin Despallières**PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN**Le 4e mercredi du mois de 9h30 à 12hÀ la mairie, 15 rue du Docteur Camille Huet |

|  |
| --- |
| **En Bref****Pour Qui ?**Vous êtes propriétaire et souhaitez faire des travaux :- dans votre logement principal - dans votre logement destiné à la location- dans les parties communes de votre copropriété **Pour quoi ?**- Vous voulez faire des économies et améliorer la performance énergétique de votre logement.- Vous souhaitez continuer à habiter votre logement mais celui-ci nécessite d'être adapté à vos besoins de mobilité qui ont évolué.- Vous possédez un logement tellement dégradé qu'il en devient impossible à louer ou à habiter. **Comment ?**- Ne passez pas à côté d'un quelconque soutien et renseignez-vous : 02 31 53 73 73 / agence14@cdhat.fr- Un conseiller Habitat CDHAT /Soliha vous accueille également sur rendez-vous à Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain. **Combien ?**- En plus d’un accompagnement technique et personnalisé, obtenez des aides financières pouvant atteindre 80 % du coût des travaux, parfois plus, sous conditions.Détails des permanences, des types de travaux éligibles et des conditions générales sur bayeux-intercom.fr |

|  |
| --- |
| **Gare aux démarchages abusifs !**Des entreprises peu scrupuleuses réalisent des démarchages abusifs auprès de particuliers pour la réalisation ou la vérification des travaux de rénovation de l’habitat. Contrairement à ces pratiques, jamais le groupement CDHAT/SOLIHA n’appelle les propriétaires pour leur proposer un service d’accompagnement, ni se rend chez eux avant leur accord. Pour rappel, c’est aux propriétaires (occupants ou bailleurs) d’initier la démarche en appelant le 02 31 53 73 73 afin d’obtenir des informations sur les aides financières à l’amélioration de l’habitat (économies d’énergie, adaptation du logement à la perte d’autonomie, réhabilitation…). |